

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2493

présenté par  
M. Eliaou

-----

### ARTICLE 12

Compléter l'alinéa 3 par les mots:

« et des techniques d'enregistrement de l'activité cérébrale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à modifier, dans un souci de cohérence, les alinéas de modification du chapitre relatif aux techniques d'imagerie cérébrale.